

« 50 % des élus de l'Isère ne se représentent pas »

A quinze jours du premier tour des élections municipales, la rédaction de l'Essor est partie à la découverte de ces originalités qui, dans les communes de la région, auront ponctué la campagne 2008. Petit tour d'horizon...

Daniel Vitte, président de l'association des maires de l'Isère, est maire de la commune de Montrevel et conseiller général de son canton de Virieu. Il présente une double analyse d'un même phénomène : la durée de plus en plus courte de l'engagement des élus, surtout adjoints et conseillers qui seront renouvelés à 50 %.

Quel est le fait marquant de ces élections ?

Je suis impressionné par le nombre d'élus municipaux qui vont arrêter à la fin de cette mandature. Si le nombre de maires qui ne se représentent pas ne s'est pas aggravé depuis deux mandats, et reste environ d'un tiers, les autres, notamment les adjoints augmentent et atteignent environ le taux de 50 % cette année, il était de 40 % en 2001. L'ampleur du nombre d'élus qui vont arrêter s'explique par l'alourdissement de la tâche à accomplir, difficilement conciliable avec la vie professionnelle, et priorisée. Le nombre d'engagements augmenté avec les années, la montée en puissance des intercommunalités a

multiplié le nombre des réunions. En général, les jeunes élus s'engagent à fond tout un mandat mais s'épuisent à la fin et ne souhaitent pas repartir. On peut avoir deux lectures de ce phénomène : soit on estime qu'un renouvellement trop fréquent nuit à la vie municipale, soit on voit les choses de façon positive et on estime que cela favorise un renouvellement des cadres, et ainsi davantage de citoyens auront touché à la fonction. On trouve toujours des gens motivés, désintéressés, et qui se rendent disponibles, mais de plus en plus la règle s'impose de s'arrêter au bout d'un mandat.

L'intercommunalité est-elle en train de prendre le pas sur la commune ?

La loi Chevènement sur l'intercommunalité ne date que du premier janvier 2000. Il faut laisser le temps aux intercommunalités de mûrir. Il est difficile de demander la proximité et l'intercommunalité. Nous avons encore un équilibre à trouver entre communes et intercommunalités. Certes, l'intercommunalité prend de plus en plus de compétences, mais le suffrage universel n'est pas pour demain. L'intercommunalité a permis de réduire la concurrence économique qui n'avait plus lieu d'être

Ensuite, les élus sont appelés à voter par correspondance, ils recevront la liste de 33 noms, celle-ci doit être élue à la majorité absolue. Notre congrès du 28 juin à Alpeexpo devrait réunir plus de 1 000 élus comme c'est le cas en année de renouvellement. Notre association est un lieu de ressource juridique, de formation, et d'information pour tous les élus.

entre les communes, grâce à la taxe professionnelle unique (TPU), qui est obligatoire dans les communautés d'agglomération et largement répandue dans les communautés de communes. Il ne faut pas faire seul ce que nous ferions mieux à plusieurs. Nous avons davantage de concertation dans la construction des Zac par exemple, en revanche les PLU restent strictement communaux. L'essentiel étant d'être cohérents entre communes et intercommunalités...

Quel est le rôle de l'association des maires auprès des élus et candidats ?

L'association des maires se veut représentative de tous les équilibres, et de toutes les composantes du département.

Après le prochain scrutin fin mars ou mi-avril, nous constituerons une liste de 33 noms avec une représentation équivalente selon les territoires, les formations politiques, les présidents et vice-présidents d'intercommunalités, les masses démographiques, l'agglomération grenobloise...

